Contributors

Lloreda, Ramon de. Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Évreux : A. Hérissey, imp, [1869]

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/grrrmn4r

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

DES

CICATRICES D'ALLONGEMENT

M. RAMON DE LLOREDA.

PAR

Tous les chirurgiens connaissent les difficultés que l'on éprouve, pour conserver aux ouvertures trop étroites ou rétrécies accidentellement par des cicatrices, les dimensions obtenues au moyen d'une incision. Amussat est parvenu, comme on le sait, à triompher de cette difficulté, par une méthode de traitement qui lui est propre, et consiste à *aviver* tous les jours, ou tous les deux jours, l'angle de la plaie qui a été faite, afin de détruire la membrane pyogénique tendant toujours, en s'organisant, à rapprocher les deux bords de la solution de continuité. On comprend que l'angle étant détruit, les deux surfaces de l'incision se cicatrisent isolément.

Ayant eu l'occasion d'assister M. le docteur Amussat fils dans une opération de ce genre, j'ai pu constater la simplicité du manuel opératoire et son plein succès, comme on le verra dans l'observation suivante : Hypospadias ; étroitesse congénitale du méat urinaire ; incision ; avivement ; rétrécissement de l'urèthre ; dilatation ; guérison.

2 -

Le 20 septembre 1868, j'accompagnai M. le docteur Amussat rue Château-Landon, 29, pour l'assister dans une opération de débridement du méat urinaire. M. D... âgé de 19 ans, qui avait réclamé ses soins, est hypospade, le méat urinaire placé au niveau du sillon balano-préputial permet seulement l'entrée d'une bougie de cire de trois millimètres de diamètre ; l'urine sort par un jet tourbillonnant autour du gland.

M. D... étant assis sur le bord de son lit, M. le docteur Amussat introduit dans l'urèthre une très-fine sonde cannelée pointue, garnie d'une boulette de cire, puis ayant bien fixé les dimensions qu'il veut donner à son incision, il perfore le canal au point déterminé d'avance, et ensuite il incise la paroi uréthrale sur la sonde cannelée. Un peu de charpie placée entre les lèvres de la plaie, est maintenue par quelques tours de bande.

Le lendemain, M. D... vient voir notre confrère, qui se contente d'introduire une bougie élastique de huit millimètres, avec laquelle il constate l'existence d'un rétrécissement très-étroit, à six centimètres environ du méat urinaire. A dater du 22 septembre et jusqu'à la fin du mois, il avive chaque jour légèrement l'angle de la plaie.

Le 3 octobre, le méat nouveau est formé par la cicatrisation isolée et complète des lèvres de la plaie. Notre confrère commence alors la dilatation du rétrécissement, en introsant tous les jours dans l'urèthre, des bougies élastiques de calibres gradués, qu'il retire immédiatement.

A la fin de novembre M. D... pouvait introduire jusque

dans la vessie une bougie de 8 millimètres. L'opéré dit n'avoir jamais eu de blennorrhagie, mais il s'est livré à la masturbation.

J'ajouterai à cette observation, la relation d'une opération analogue, qui se trouve dans la *Gazette des hôpitaux* du 11 juin 1864.

Hypospadias; étroitesse congénitale du méat urinaire; incision; avivement de l'angle de la plaie; guérison.

Un jeune homme de 18 ans fut adressé à notre confrère par M. le docteur Naudin, le 2 novembre 1863, pour remédier à un vice de conformation de l'urèthre. Ce jeune homme est hypospade; quand on relève la verge, on voit sous le gland, au niveau de la couronne, deux orifices pouvant admettre un stylet de trousse.

L'orifice antérieur conduit à un cul-de-sac de un centimètre de profondeur, le postérieur, placé à trois millimètres en arrière et au-dessous du premier, est le méat urinaire.

Ce jeune homme raconte qu'il a toujours uriné par un jet très-fin, et qu'étant tout jeune on lui a fait une opération qui n'a pas réussi. Au mois de mai 1863, il contracta une uréthrite, qui fut traitée par les moyens ordinaires ; l'urine vint alors plus difficilement, et à la fin d'octobre, le mé at étant collé le matin, il était obligé de l'ouvrir, non sans difficulté, avec une épingle. Il fit part de cette circonstance à son médecin, M. le docteur Naudin, qui l'engagea à consulter M. Amussat fils. Notre confrère ayant constaté le vice de conformation que nous avons décrit, reconnut qu'une opération pouvait seule rendre au méat sa dimension normale.

Le 3 novembre, assisté de M. le docteur Naudin, M. Amussat introduisit dans l'urèthre une sonde cannelée très-fine, et à l'aide d'un bistouri conduit dans sa rainure, il débrida le méat naturel, de manière à pouvoir introduire une bougie de neuf millimètres. Une sonde fut placée à demeure, et retirée le lendemain.

A dater de ce jour, notre confrère aviva chaque matin, à l'aide d'un ténotome, l'angle de la plaie jusqu'au 18 du même mois, et de temps en temps le malade dut introduire une bougie conique. A cette époque, les lèvres du méat étant cicatrisées isolément, on se contenta de passer de temps à autre une bougie de huit millimètres.

(L'Événement médical, 1869, p. 2.)

Evreux, A. HEMSSEY, imp - 469.